

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE EN DATE DU 3 AVRIL 2026

Roger DIDIER, MAIRE de la Ville de GAP,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-7 ;

CONSIDERANT l'indisponibilité de la salle du Conseil municipal pendant les travaux de mise en accessibilité de l'hôtel de Ville ;

CONSIDERANT que le QUATTRO dispose d'une salle de spectacle et d'un hall d'accueil répondant aux critères détaillés de l'alinéa 4 de l'article L 2121-7 du Code général des collectivités territoriales précité, à savoir de respecter le principe de neutralité, d'offrir les conditions d'accessibilité et de sécurité nécessaires et d'assurer la publicité des séances.

ARRÊTE

Article 1 : Pendant la durée des travaux de mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville et pour une durée de six (6) mois, les réunions du Conseil municipal auront lieu au QUATTRO, sis 56 avenue Emile Didier, 05000 GAP.

Article 2 : La Direction générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes ;
- Les Membres du Conseil municipal.

FAIT et ARRÊTÉ en MAIRIE, à GAP, le 3 AVRIL 2026

Le Maire

Roger DIDIER



Transmis en Préfecture le : 03/04/2026
Publié ou notifié le : 03/04/2026.

Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)
Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	A2026_04_238
Objet :	Changement de lieu de réunion du Conseil municipal
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-04-03 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.2 - Fonctionnement des assemblées
Identifiant unique :	005-210500617-20260403-A2026_04_238-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20260403-A2026_04_238-AR-1-1_0.xml	text/xml	876 o
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : D_18689.pdf Nom métier : 99_AR-005-210500617-20260403-A2026_04_238-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	51.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	3 avril 2026 à 16h28min46s	Dépôt initial
En attente de transmission	3 avril 2026 à 16h28min46s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	3 avril 2026 à 16h28min49s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	3 avril 2026 à 16h29min07s	Reçu par le MI le 2026-04-03